

Prévention : vaccination

Le BCG (Bacille de Calmette et Guérin) est le vaccin destiné à la prévention contre la tuberculose. Cette vaccination a pour but principal de protéger les jeunes enfants des formes graves de la tuberculose précoce, méningite tuberculeuse et miliaire en particulier.

Depuis juillet 2007, l'obligation de vaccination par le BCG de tous les enfants avant leur entrée en collectivité est suspendue. **Elle reste obligatoire pour les professionnels de santé, et recommandée pour les populations à risque.**

Populations à risque :

- enfant né dans un pays de forte endémie tuberculeuse* ;
- enfant dont au moins l'un des parents est originaire de l'un de ces pays ;
- enfant devant séjourner au moins un mois d'affilée dans l'un de ces pays ;
- enfant ayant des antécédents familiaux de tuberculose (collatéraux ou ascendants directs) ;
- enfant résidant en Île-de-France ou en Guyane ;
- enfant dans toute situation jugée par le médecin à risque d'exposition au bacille tuberculeux notamment enfant vivant dans des conditions de logement défavorables (habitat précaire ou surpeuplé) ou socio-économiques défavorables ou précaires (en particulier parmi les bénéficiaires de la CMU, CMUc, AME, ...) ou en contact régulier avec des adultes originaires d'un pays de forte endémie.



Traitement

Le traitement repose sur l'association de plusieurs antibiotiques spécifiques (antituberculeux) pendant plusieurs mois (au moins six mois).

La contagiosité diminue rapidement dès le début du traitement. Néanmoins, des mesures d'isolement respiratoire sont indispensables dans la plupart des cas (hospitalisation en chambre seule, port de masque...).

Le traitement, pour être efficace, **doit être pris scrupuleusement tous les jours pendant toute la durée de la prescription** ; un traitement arrêté trop tôt ou pris de façon irrégulière expose aux risques de rechute ou d'apparition de résistance du bacille aux antituberculeux.

Les soins liés à cette maladie sont pris en charge à 100 % (sur la base du tarif de la sécurité sociale) par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale dans le cadre des affections de longue durée (ALD).

En cas de confirmation d'un diagnostic de tuberculose, un dépistage sera organisé auprès de l'entourage familial et professionnel du malade.

Pour en savoir plus :

www.cnmss.fr

www.invs.sante.fr

www.inpes.sante.fr

Contacts

- CNMSS
83090 TOULON CEDEX 9
- 04 94 16 36 00
- www.cnmss.fr



Ma santé

La tuberculose

Il faut y penser



CNMSS - Service communication - avril 2015

La tuberculose est une maladie infectieuse grave et contagieuse. Elle peut concerner le militaire et sa famille.



*Zones à risque (dites de forte endémie)

Europe de l'Est
Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie,
Lituanie, Pologne, Portugal, Roumanie

Asie

Amérique Centrale

Afrique

Amérique du Sud

La tuberculose, c'est quoi ?

La tuberculose est une maladie due à une bactérie appelée bacille de Koch qui atteint le plus souvent les poumons (tuberculose pulmonaire), mais parfois d'autres organes.

La tuberculose n'est plus une maladie très fréquente en France métropolitaine mais elle existe encore dans de nombreux pays.

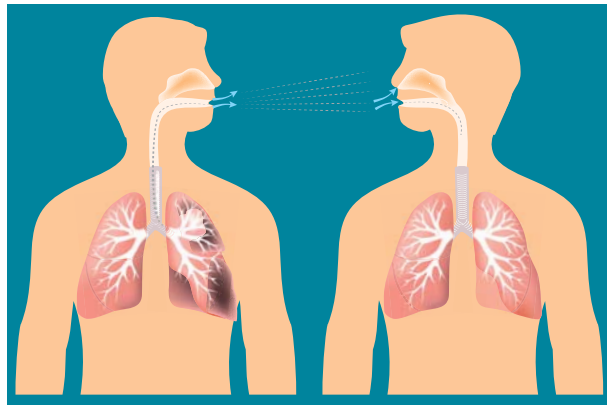
Dans le monde, 9 millions de personnes ont développé la tuberculose et 1,5 million en sont mortes en 2013.

(source : Organisation Mondiale de la Santé)

Au cours de leurs missions ou affectations dans des zones à risque*, les militaires français et leur famille peuvent contracter cette maladie et contaminer leur entourage au retour s'ils ne sont pas pris en charge précocement.

Dans les armées, 10 à 20 cas de tuberculose sont diagnostiqués chaque année. Autour de chaque cas, 50 à 100 personnes sont exposées.

Transmission



Seule la forme pulmonaire de la tuberculose est contagieuse.

La tuberculose se transmet par voie aérienne lorsqu'un sujet malade tousse, éternue ou crache.

Le bacille de Koch va se loger dans les poumons où il peut déclencher la tuberculose qui, **si elle n'est pas soignée à temps par des antibiotiques spécifiques, peut être mortelle.**

Le délai entre l'infection et l'apparition des signes cliniques varie de 2 mois à plusieurs années.

Si je présente au moins un des signes suivants



- je tousse depuis plus de 3 semaines ;



- j'ai une fièvre persistante depuis plus de 3 semaines (y compris sous traitement médicamenteux) ;



- je manque d'appétit, j'ai perdu du poids et je suis fréquemment fatigué(e) ;



Je consulte un médecin

